

ANSEJ AND EMPLOYMENT CREATION

ANSEJ ET CRÉATION D'EMPLOIS

***Kenza LIMAN**

Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée ENSSEA

lima_kenz@yahoo.fr

Selma SALHI

Université Mhammed Bouguerra Boumerdes UMBB

selma.salhi@gmail.com,

Reçu le : 2021/03/03 Accepté le : 2021/04/01 Publication en ligne le : 2022/05/02

ABSTRACT: This work aims to analyse an important employment policy in Algeria in term of targeted class, the creation of a goods and services company in term of funding these projects. Our choice based on the ANSEJ program, given its role in the fight against unemployment and poverty launched in 2007. To do this, a database was required from the agency and which was the subject of a statistical analysis, which affected all the sectors relating to the creation of employment positions. The data collected relate to activities, the number of jobs created and projects as well as the amounts of funding in relation to each wilaya from start to 31/12/2016. Statistical analysis focused on descriptive data processing and multiple regressions. The work resulted in several notable results: Crafts are the most profitable activity I, terms of job creation.

Key Words: Policy, Employment, Poverty, unemployment.

JEL Classification : E24 J48 J23 P46

RESUME : Ce travail vise l'analyse d'une importante politique d'emploi en Algérie en termes de classe ciblée, la création d'entreprise de biens et de services et en matière de financement de ces projets. Notre choix s'est porté sur le programme de l'ANSEJ vue son rôle dans la lutte contre le chômage et la pauvreté. Pour ce faire, une base de données a été requise auprès de l'agence qui a fait l'objet d'une analyse statistique et elle a touché l'ensemble des facteurs ayant trait à la création de poste d'emploi. Les données recueillies portent sur les activités, les nombres d'emplois créés, et projets ainsi que les montants des financements par rapport à chaque wilaya jusqu'au 31/12/2016. L'analyse statistique s'est concentrée sur le traitement descriptif des données et la régression multiple. Le travail a abouti sur

*Auteur Correspondant

plusieurs résultats notamment l'artisanat qui est l'activité la plus rentable en matière de création d'emploi.

Mots clés : politique, emploi, ANSEJ, chômage, pauvreté.

1. INTRODUCTION :

Le chômage est un phénomène qui a touché tous les pays du monde, et ses répercussions sociales, économiques et politiques sont conséquentes. Plusieurs théories s'y sont attelées pour en comprendre les causes et proposer des remèdes. Grâce à l'évolution qu'a connue le monde en matière d'engineering financière, plusieurs formules ont été développées pour solutionner et/ou alléger ce fardeau par la mise en place d'une politique d'emploi.

Dans cet article, nous traitons les déterminants d'offres d'emplois en Algérie à travers l'expérience de l'ANSEJ, et nous les examinons par secteur d'activité et par wilaya. Nous commençons en première section par un état des lieux du chômage en Algérie et une synthèse des remèdes possibles qui sont politiques d'emplois. En deuxième section, nous passons en revue les politiques de lutte contre le chômage en Algérie. La troisième section contient l'essentiel de notre contribution, à savoir les déterminants de l'offre d'emplois par secteur et par wilaya.

2. CHOMAGE ET POLITIQUE D'EMPLOI :

2.1. Les caractéristiques du marché du travail en Algérie¹ :

Parmi les principales caractéristiques¹ du marché du travail, nous avons noté les suivantes :

- le secteur privé domine le marché du travail mais avec l'offre des emplois temporaires ;
- les personnes les plus vulnérables au fléau du chômage sont relativement jeunes et de sexe féminin ;
- un ralentissement de l'emploi informel ;
- l'Algérie continue à faire appel à la main d'œuvre étrangère pour la réalisation des programmes en cours ;
- les mouvements migratoires irréguliers sont observés vers l'Algérie, composés plus par des réfugiés ;
- à partir d'Algérie, la «Harga» a connu un certain ralentissement.

2.2. Les politiques d'emplois

On entend par politique de l'emploi les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics dans le but d'accroître l'emploi (l'augmentation du taux d'emploi de la population en âge de travailler), et de réduire ainsi le chômage. Il s'agit de rechercher comment se rapprocher du plein emploi du facteur travail. De telles politiques ont pour but de permettre aux inactifs et aux chômeurs de prendre ou reprendre un travail, et à les y inciter, dans le cadre du maintien

1 Musette Med Saib « le marché du travail et emploi en Algérie OIT Edition 2013

d'une aide sociale leur assurant un niveau de vie minimum. Elles visent également à limiter les durées du chômage de transition. On les distingue généralement en deux grands types.

a. Les politiques passives :

Elles ont pour objectif de rendre le chômage supportable et relèvent donc d'un traitement social du chômage avec éventuellement la volonté de ne pas accroître la demande de travail. Dans une logique d'assistance ou d'assurance, elles indemnisent les chômeurs, et leur permettent une stabilité de leurs revenus pendant une durée limitée, tout en protégeant contre l'exclusion sociale.

b. Les politiques actives :

Elles cherchent à accroître le niveau de l'emploi dans l'économie. Ce sont des programmes mis en place par les administrations publiques sur le marché pour encourager les chômeurs à redoubler d'efforts en matière d'emploi. Elles étaient développées tout d'abord dans les pays scandinaves et depuis elles ont été utilisées au Royaume-Uni et dans plusieurs états des États-Unis.

Il existe trois principales catégories de politiques :

- La mise en place des services publics d'emploi tels les centres d'aide aux chômeurs. Ces centres établissent des listes d'offres d'emplois disponibles et les rendre consultables aux chômeurs. Ils placent les chômeurs dans des programmes de formation si nécessaire et réalisent, dans certains pays, un suivi personnalisé des chômeurs. Parfois, ces centres assurent simultanément le versement des allocations chômage, qu'ils peuvent conditionner à une recherche effective d'emploi par les chômeurs, avec l'objectif de limiter le phénomène dit du chômage volontaire.
- La dispense de formation pour augmenter l'employabilité des chômeurs
- Le versement de subvention sur une courte durée à des entreprises ou des administrations publiques, en échange de l'embauche de chômeurs, afin de les aider à acquérir une expérience

3. POLITIQUE D'EMPLOI EN ALGÉRIE ²

Les politiques adoptées par l'Algérie en matière de création d'emplois ont visé dans un premier temps l'intensification de l'emploi, et dans un deuxième l'amélioration de la qualité de l'emploi. Cela s'est axé sur les éléments suivants :

(1) création d'institutions économiques pour booster l'emploi y compris au niveau des collectivités locales;

(2) adoption de programme d'éducation et de la formation à travers la généralisation de l'éducation et la création de centres formation pour préparer une main-d'œuvre qualifiée aux postes adéquats;

(3) adoption des programmes d'investissements créateurs d'emplois surtout, dans le secteur du bâtiment, les services, le transport...;

(4) utilisation optimale des capacités de production existante dans l'industrie ou dans d'autre secteurs, tout en veillant à l'équilibre régional en terme de poste de travail sur la base de volumes des investissements locaux ;

(5) limitation de la croissance démographique à travers les mesures de contrôle et d'espacement des naissances, et création des postes de travail d'un côté comme de l'autre, pour alléger l'exode vers les villes ;

(6) adoption d'un programme de l'emploi pour les jeunes et leur insertion ou réinsertion dans le marché du travail à travers les financements publics ou privé par l'octroi de micro-crédit, de mesures de protection sociale par le réseaux social, de programme de pré-emploi, restructuration de la durée légale du travail, encouragement de la pré- retraite..

3.1. Organisation du marché de travail³

L'État a procédé à la création de directions centrales et régionales chargées chacune d'elles de missions et d'objectifs à atteindre : (1) Création d'un Ministère Délégué de l'Emploi et de Direction de Développement d'Emploi « DDE » ; (2) Création d'Organisation d'Emploi « DRE » ; (3) Création de Direction d'Emploi et de Formation au niveau Local « DEFP » ; (4) Création de l'Agence Nationale d'Emploi « ANEM » ; (5) Création de l'Agence Nationale de Développement d'Emploi « ANDE »

3.2. Création de nouveaux postes de travail

Le gouvernement a adopté un programme d'emploi orienté essentiellement à la création des postes d'emplois indépendants, et qui touche les jeunes qui n'ont jamais travaillé, ceux ayant perdu leur emploi ainsi que les nouveaux diplômés des écoles, des institutions et des universités. Dans ce cadre, le gouvernement à encourager

- le régime des associations des jeunes ;
- la création de petites et moyennes entreprises;
- la création de postes de travail rémunérés à travers les collectivités locales ; et enfin
- le domaine de la formation professionnelle et apprentissages.

Pour réaliser toutes actions, une caisse alimentée, destinée aux emplois des jeunes et constituée par des fonds de trésor et une partie par les financements des banques commerciales. De plus, cette politique a été appliquée dans toutes les régions de l'Algérie, néanmoins sans atteindre l'équilibre régional.

3.3. Équilibre régional en matière de création d'emploi⁴:

L'État, en tant que pouvoir politique centralisé, s'est donné la primauté dans la conduite des projets de développement national en s'engageant dans une politique d'équilibre régional dans un but de redresser les inégalités territoriales et de dynamiser des économies affaiblies

3 Abderahmane Aib et Nacer Dady « le chômage te la problématique à travers le PAS »

4 Mohamed HADEID « politique de développement régionale dans les hautes plaines occidentales algériennes »

de certaines régions. La région est alors considérée comme une entité homogène, individualisée par certain caractère des autres régions. Cette homogénéité provient, de la présence d'un ou de plusieurs facteurs déterminants qui se situent au niveau de la nature et/ou de la culture (ressource, culture, langue, activité histoire...).

Parmi les objectifs de développement régional, on peut se limiter aux cinq objectifs pour le développement régional qui sont : l'équité, l'équilibre, la solidarité et l'appropriation spatiale.⁵

a. Équité régionale :

Le concept d'**équité territoriale** fait allusion à la dimension spatiale de la justice économique et sociale dans le pays. Il désigne une configuration géographique qui assurerait à tous les mêmes conditions d'accès aux biens et aux services d'intérêt général, et notamment en termes d'investissements dans cette étude L'équité entre les différentes régions est un droit des collectivités territoriales démunies et fonde la notion de citoyenneté.

b. Équilibre régional :

L'équilibre régional permet de doter un pays d'une structure spatiale durable, viable et vivable de sorte à assurer une répartition relativement équilibrée et répondant aux impératifs géopolitiques pour une participation active de tous les citoyens à la gestion de leur région ;

c. Efficacité régionale :

L'efficacité globale d'une région passe par celle de toutes ses parties qu'il s'agisse de l'utilisation de manière rationnelle pour un développement durable, car la sous-utilisation d'une partie du territoire de la région est toujours préjudiciable à l'efficacité de l'ensemble de la communauté.

d. Solidarité régionale :

C'est un espace dont les parties sont solidaires, en rupture avec le schéma où une partie survit et se retrouve condamné à l'assistance en termes de ressources insuffisantes

e. Appropriation territoriale⁶:

Enfin s'agissant de l'appropriation territoriale, la territorialité ne passe inéluctablement pas à l'appropriation de la communauté de son espace et son organisation en vue d'un développement durable. La politique d'équilibre régional, bien plus que d'aménagement du territoire proprement parler, explique certaines insuffisances enregistrées au niveau des politiques sectorielles de développement, notamment le délaissement relatif dont a souffert l'espace rural.

Les différentes études révèlent que les PME privées se concentrent dans la région du nord du pays, cette répartition géographique déséquilibrée est justifiée par le déséquilibre de la disponibilité des infrastructures et la proximité des centres d'intérêts et le niveau du capital humain disponible dans les territoires

⁵ Amor Belhedi « le développement régional. Problématique, objectif et principe »

⁶ Mohamed HADEID « politique de développement régionale dans les hautes plaines occidentales algériennes »

Nous concluons que cette politique régionale n'a pas pu réaliser l'équilibre escompté, ce qui est démontré par les deux études suivantes sur le chômage en Algérie. La première⁷ considère que l'équilibre du chômage doit nécessairement passer par le changement de la culture économique dans toutes ses parties, en commençant par le contenu du travail, la création de l'emploi et sa relation avec la rentabilité économique et financière en premier lieu, et en second l'investissement glorieux lié au marché et enfin les circonstances adéquates afin de maîtriser et le suivi par les directions et la société. Tandis que la seconde⁸ porte sur la nécessité pour le traitement du chômage qui doit s'inscrire dans une stratégie de relance économique impliquant une vision unitaire. Ainsi, on est conduit à dire que les conditions économiques, financières, spatiales, climatiques, temporelles et humaines n'ont pas été réunies pour atteindre l'équilibre régional attendu. Nous allons présenter une analyse quantitative par secteur et par région en matière de création d'emploi, c'est l'objet de cette partie pratique qui suit.

4. CREATION D'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITE :

Dans le but d'atténuer les conséquences négatives du programme PAS en l'occurrence la montée de l'emploi informel et la croissance de la demande primo demandeur d'emploi, les pouvoirs publics ont pris des mesures qui ont visé la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage s'articulant autour de la régulation institutionnelle du marché du travail notamment par des formules d'aides à l'emploi et les politiques du filet social.

Le gouvernement a adopté plusieurs programmes pour créer des postes d'emplois, et ce sous plusieurs formes. Ce sont les dispositifs spécifiques suivant : la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage), l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien aux Jeunes) et l'ANGEM (Agence Nationale de Gestion du Microcrédit). Ces dispositifs ont bénéficié de plusieurs avantages fiscaux, parafiscaux, bancaires afin de faciliter et alléger les coûts aux promoteurs créateurs d'entreprises dans l'objectif est la création de nouveaux postes d'emplois⁹.

4.1. Classement des secteurs selon les variables d'intérêt :

Nous nous sommes intéressés au dispositif ANSEJ. Cette agence créée en **1997**, a financé depuis **372 386** projets pour créer **888 069** emplois dont le coût global est **1 178,7** milliards de dinars au 31/12/2016. Notre préoccupation est de savoir si ces fonds engagés, ont pu créer un nombre d'emplois satisfaisant et réaliser l'équilibre régional en matière de création d'emploi. Les données se présentent sous deux formats : la première porte sur le nombre de projets financés, les montants, ainsi que le nombre d'emploi créée pour (**12**) secteurs activité, le second reprend les mêmes variables pour les (**48**) wilayas du pays.

Nous faisons les descriptions par secteurs d'activité dans cette section, et par wilaya dans la suivante. Selon les secteurs d'activité, l'ANSEJ regroupe les projets en douze (**12**), tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après :

⁷ Abderrahmane AIB et Nacer DADY « le chômage et la problématique à travers le PAS »

⁸ Zezkak Sabrina « la question du chômage et la promotion de l'emploi en Algérie »

⁹ ETF les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie année 2014

Table N° 1 : Parts en pourcentages des fonds par Secteur d'Activité

	Projets	Emplois	PNR(*)	Apport	Crédit	Invest(*)
Agriculture	14.72	14.55	17.30	10.74	17.36	16.95
Artisanat	11.47	14.15	8.98	10.61	9.33	9.32
BTPH	8.82	10.78	10.98	9.67	10.48	10.57
Hydraulique	0.15	0.23	0.22	0.54	0.27	0.27
Industrie	6.78	8.24	9.91	8.60	9.85	9.79
Maintenance	2.56	2.48	2.44	1.51	2.03	2.11
Pêche	0.30	0.62	0.58	0.69	0.65	0.64
Prof Libérale	2.69	2.54	2.18	3.80	1.90	2.09
Services	28.64	27.93	29.28	29.73	28.98	29.11
T. Frigorifique	3.59	2.72	2.72	3.18	2.89	2.86
T. Marchandises	15.18	10.84	12.06	13.92	12.32	12.35
T. Voyageurs	510	4.92	3.35	7.02	3.92	3.96
(*) contribution ANSEJ, (**) crédit + apport + PNR						

La lecture de ce tableau reprend la répartition par secteur d'activité, on constate que le secteur des services est classé en première position dans l'investissement, puis l'agriculture, transport de marchandises et la dernière position l'hydraulique. Pour le nombre de projet crée, le affiche que le secteur des services qui crie le nombre le plus important, puis transport de marchandise ensuite l'agriculture et l'hydraulique en dernière position. En ce qui concerne le nombre de poste crée, nous constatons que le service classé en premier puis l'agriculture en seconde place ensuite l'artisanat en troisième et l'hydraulique en dernier.

3.2. Mise en relation des variables :

a. Classement des secteurs d'activité selon l'investissement ;

Le classement des secteurs d'activité selon le montant de l'investissement est comme suit : le secteur des services a bénéficié le montant le plus important soit plus de 343 milliards de dinars soit 29%, puis l'agriculture avec un montant de 199 milliards de dinars soit 17%, et le

transport de marchandise avec 145 milliards de dinars soit 12% etc.... C'est le secteur de l'hydraulique avec un montant de 3,198 milliards de dinars qui vient en dernière position.

b. -Classement des secteurs selon le nombre d'emplois créés :

Le classement selon l'emploi indique que, les services sont les plus rentables en matière de création d'emploi (**28%**), puis l'agriculture (**14.55%**) et l'artisanat (**14.15%**), puis le transport de marchandises et BTPH avec (**11%**), l'industrie (**8.25%**), et en dernière position l'hydraulique, la pêche, la profession libérale et la maintenance avec un taux de moins de (**3%**) par rapport au total des postes créés.

Ce classement reflète la même tendance que le précédent à l'exception de certains secteurs à savoir :

Le transport de marchandise classé **3^e** en investissement, mais **4^e** en création d'emploi, le BTPH classé **4^e** position en investissement, mais **5^e** en création d'emploi. L'industrie classée **5^e** en investissement, mais **6^e** en création d'emploi. Maintenance classé **9^e** en investissement, mais **10^e** en création d'emploi à l'inverse de la profession libéral et l'artisanat.

Cela démontre que les montants alloués à ces activités n'ont pas créés autant de poste d'emplois. Cependant, l'artisanat, étant classé **6^e** rang en montants investis, se retrouve en **3^e** position en matière de création d'emplois, d'où sa rentabilité en création de nombre emplois car les fonds engagés dans ce secteur représentent 9% et 14% dans les emplois créés dépassant ainsi BTPH, Industrie, Transport de marchandise.

En conclusion nous remarquons que le secteur l'artisanat est le plus rentable en matière de création d'emplois.

c. -Autres classements intéressants :

S'agissant de la rentabilité en matière de création d'emplois, et mesurée par le ratio entre le nombre d'emplois créés et le nombre de projets financés, du coût de financement par emploi en millions de Dinars ainsi que du coût de l'investissement par emploi en millions de Dinars, les résultats par secteur d'activité sont :

Table N° 2 : Rentabilité en matière de création d'emploi

	Emp/projt	Fin/emp	Inv/emploi
Agriculture	2.3571	1.4875	1.5465
Artisanat	2.9427	0.8137	0.8736
BTPH	2.9159	1.2295	1.3012
Hydraulique	3.7083	1.3938	1.5824
Industrie	2.8986	1.4927	1.5760
Maintenance	2.3090	1.0798	1.1284
Pêche	4.9063	1.2633	1.3515
Prof Libérale	2.2502	0.9718	1.0913
Services	2.3261	1.2981	1.3832
T.Frigorifiq e	1.8029	1.3057	1.3993
T.Marchandis es	1.7024	1.4098	1.5125
T. Voyageurs	2.3007	0.9536	1.0676

D'après nos calculs, les projets des secteurs de la pêche et hydraulique sont les plus rentables soient 4,9 et 3,7 autrement dit, chaque projet de la pêche a créé 4,9 de poste d'emplois et même chose pour l'hydraulique tandis que les projets les moins rentables en matière de création d'emploi sont le transport de marchandise avec un taux le plus faible à savoir 1,7. Tandis que, le secteur d'activité le moins coûteux en matière de création d'emplois est l'artisanat, 0 ,87 cependant, les secteurs les plus coûteux sont ceux de l'hydraulique et l'industrie soient 1,58 et 1,57 en d'autres termes il faut plus d'un million et demi de dinars pour créer un poste d'emploi. Cela peut s'expliquer par les moyens matériels et humains ainsi que la technicité qui exige l'industrie et l'hydraulique comparativement avec l'artisanat qui ne nécessite pas beaucoup de moyens.

En conclusion, on note que : (1) malgré la rentabilité des deux projets des deux secteurs à savoir la pêche et l'hydraulique en matière de création d'emploi, leur cout est élevé par contre l'artisanat est à l'inverse, son coût est le plus petit pour la création d'un poste d'emploi malgré la faiblesse de la rentabilité de ses projets.

4. CRÉATION D'EMPLOIS PAR RÉGION :

Pour les besoins de synthèse, il est préférable d'abord de distinguer l'équilibre territorial selon le grand ensemble de wilayas. Les quatre grands regroupements par régions que sont les 12 wilayas du Centre¹⁰, les 14 wilayas de l'Est¹¹, les 12 wilayas de l'Ouest¹² et les 10 wilayas du Sud¹³ le classement selon les grands ensembles régionaux.

10 Chlef, Bejaia, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Alger, Djelfa, Médéa, M'sila, Boumerdes, Tipaza, Aïn Defla

11 Oum El Bouaghi, Batna, Tébessa, Jijel, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, B.E.A, Tarf, Khenchela, Souk-Ahras, Mila

12 Tlemcen, Tiaret, Saïda, Sidi Belabes, Mostaganem, Mascara, Oran, El Bayadh, Tissemsilt, Naama, Aïn Temouchent, Relizane

13 Laghouat, Biskra, Bechar, El oued, Ouargla, Adrar, Tindouf, Ghardaïa, Illizi, Tamanrasset

Table N° 3 : Parts en pourcentage, et Ratios selon la Région

		Centre	Est	Ouest	Sud
% financés	Projets	37.74	29.10	23.47	9.70
% Emplois créés		39.37	28.31	22.78	9.55
%Apports personnels		38.40	24.91	18.93	17.76
% octroyés	Crédits	37.07	28.03	24.33	10.57
% PNR		36.35	28.44	24.18	11.03
% Investissement		36.96	27.95	23.96	11.13
Emplois par projet		2.49	2.32	2.31	2.35
Financements par emplois créés		0.92	0.95	1.02	1.14
Investissement selon emploi crée		1.25	1.31	1.40	1.55

4.1. Classement selon les grands ensembles régionaux :

Les données sont synthétisées dans le tableau parts par région. Selon l'investissement, le classement indique que le Centre est la zone qui a bénéficié du montant le plus important, soit 408 milliards de dinars (37 % du montant total financé), et où Alger est classée en premier.

La deuxième position est la zone de l'Est avec un montant de 307 milliards de DA, soit 28% par rapport au montant total financé, et où Sétif est classée première. En troisième position vient l'Ouest avec un montant de 273 milliards DA soit 24 % du montant total financé, et où Oran est première. La dernière position revient au Sud avec 118 milliards de DA soit 11 % du montant total financé, et où Biskra en est première.

En termes de création d'emploi, le classement suit la même tendance que celle des montants mais avec une légère différence dans les taux de création à savoir 39% le centre ou le taux le plus grand est à Alger, 28% Est où le taux le plus grand est à Sétif, 23% ouest où le taux le plus grand est à Oran et enfin 10% pour le sud dont le taux le plus grand est à Biskra et ce, par rapport au total des postes créés.

Selon le coût du financement, nous avons constaté que le coût le plus élevé est situé au sud dont Tamanrasset le plus cher (48eme position), puis la zone de l'ouest dont le plus cher Saida (45eme position), puis la zone de l'Est dont le plus cher B.B.A (46eme position) et le moins coûteux est le centre dont la plus chère Ain Djelfa (33eme position).

S'agissant de la rentabilité des projets, les projets du centre sont les plus rentables avec un taux de 2.49 (où la wilaya de Djelfa dont les projets sont les plus rentables), puis le Sud avec un taux de 2.35 (où la wilaya de Adrar où se situent les projets les plus rentables), puis et enfin l'Est et l'Ouest leurs projets les moins rentables soient les taux respectifs de 2.32 où les wilayas de Sétif et Tissemsilt sont les moins rentables.

Dans le but de savoir si les fonds engagés dans le cadre de l'ANSEJ ont été équitablement distribué par région, nous avons analysé ces montants par rapport à la population de chaque région.

Pour cela nous avons recueilli les données de l'ONS et regroupé les résultats selon la répartition de l'ANSEJ, dans le tableau ci-dessous :

Table N° 4 : Parts d'investissement selon les régions

Région	Nombre population (1) ¹⁴	Montant Investissement (2) ¹⁵	Montant par personne (2/1) en DA
Centre	15.320.790	408.369.393.899.	26.655
Est	12.067.501	307.134.759.876	25.451
Ouest	9.007.500	273.728.635.713	30.389
Sud	4.425.348	118.540.021.747	26.787
Total	40.821.139		

Nous constatons que le plus important montant par personne est localisé à la région de l'Ouest avec DA : 30 389 investi par personne puis le sud avec DA : 26 787 et la troisième position c'est la région du centre avec DA : 26 655 et l'Est en dernière position avec DA : 25 451 par personne.

La répartition par personne est équitable à l'exception de la région de l'ouest.

Par ailleurs, et pour vérifier si la superficie est prise en considération dans la programmation et la distribution des crédits destinés essentiellement à la création de l'emploi et stimuler la croissance économique dans les régions moins peuplées.

Table N° 5 : Parts d'investissement selon la superficie

Région	Superficie (1) (*)	Montant Investissement (2) (**)	Montant par M ² (2/1) en DA
Centre	121 006	408.369.393.899.	3 374 786
Est	80 104	307.134.759.876	3 834 200
Ouest	175 106	273.728.635.713	1 563 217
Sud	1 989 793	118.540.021.747	59 574

Nous constatons clairement la marginalisation de la région sud 59 574 DA seulement par mètre carré et qui représente plus de 83% de la superficie du pays par rapport au nord (ouest et centre et est), où on a investi entre 1.5 millions DA et presque 4 millions de DA alors que sa superficie ne dépasse pas 17% de l'Algérie, ce qui confirme la marginalisation de la partie sud par rapport au nord..

¹⁴Source : ONS

¹⁵ Source : ANSEJ

4.2. Quelques régressions entre variables :

a. Régression multiple pour la création d'emplois :

En supposant que le nombre d'emploi créés est fonction linéaire du montant investi, du coût unitaire de création de poste et de la rentabilité des projets, on obtient l'équation suivante :

$$Emp = 262.35 + 748.39Inv - 6442094Cout + 3838rent$$

$$.(4374.82)..(16.84).....(1321119).....(3.10)$$

$$R^2 = 0.98.....Dw = 2.38...N = 48...F = 772$$

L'analyse des résultats d'estimation du model de déterminants d'emploi dans les projets ANSEJ, semble intéressantes en termes économique et statistiques. L'inspection de la signification de l'équation estimée, paraît **intéressante** à l'exception de la constante, d'autre part, les coefficients des deux paramètres semblent être en conformité avec les notions de la théorie économique en termes de signes. Les résultats actuels affichent une causalité claire entre l'emploi et l'investissement d'une part et l'emploi et le coût de l'investissement avec signes négative d'autre part. Notre souci à ce niveau d'analyse reste localisé sur le calcul des variables cout (cout) et rentabilité (Rent) qui peuvent poser de problème de la multi colinéarité.

L'utilisation des données cross section nécessite l'application des tests d'hétéroscédasticité afin de vérifier l'hypothèse d'homogénéité des comportements des acteurs économiques à travers les différentes wilayas de l'Algérie. Le teste de Breusch_Pagan_Godfrey. Affirme l'absence du problème d'hétéroscédasticité.

Les régressions linaires que nous avons précédemment envisagées en prenant comme unité d'observation la wilaya, peuvent être réinterprétées selon l'unité d'observation qu'est le secteur d'activité, ainsi nous disposons de 12 observations par variable au lieu de 48 dans le cas de l'analyse par wilaya.

b. Régression de l'emploi sur le coût financement :

Il est déterminé en prenant l'*apport personnel*, le *PNR* ainsi que le *crédit bancaire* accordé. Pour un calcul relatif à la banque uniquement, on devrait retirer l'apport personnel du demandeur de crédit d'investissement. Pour notre part, nous gardons le coût y compris l'apport personnel. Le calcul pour chacun des secteurs est:

Coûts moyens par emploi et par projet en millions de dinars, et nombre d'emplois par projet

Table N° 7 : Cout moyen par projet

	Coût par emploi	Coût par projet	Emplois par projet
Agriculture	1.55	3.65	2.36
Artisanat	0.87	2.57	2.94
BTPH	1.30	3.79	2.92
Hydraulique	1.58	5.87	3.71
Industrie	1.58	4.57	2.90
Maintenance	1.13	2.61	2.31
Pêche	1.35	6.63	4.91
Prof. Libérale	1.09	2.46	2.25
Services	1.38	3.22	2.33
T. Frigorifique	1.40	2.52	1.80
T. Marchandises	1.51	2.57	1.70
T. Voyageurs	1.07	2.46	2.30

La régression du nombre d'emploi selon le coût de création d'un poste est :

Table		
	Coefficient	P-value
Constante	29125.13	0.8202
Coût	0.0366.39	0.7227
R2	0.013149	
DW	2.212975	
F-Statistic	0.133238	0.722699
Observation	12	

Nous constatons en terme économique que le coefficient du coût est négatif cela s'explique par la relation inversée des deux variables c'est-à-dire plus le coût est élevé moins le nombre de poste crée est petit. Par ailleurs, la signification statistique des deux paramètres est absente indiquant que le cout n'explique en aucun cas les variations dans la variable création d'emploi.

c. Régression de l'emploi sur l'investissement :

Il est légitime de rechercher si les emplois créés sont liés aux montants investis. Globalement, en divisant le total investi sur le nombre d'emplois créés. En tentant une régression linéaire entre les deux variables pour expliquer le nombre d'emploi crée en fonction des investissements consentis, on se retrouve avec une liaison positive entre les deux variables, qui est statistiquement bonne :

Table		
	Coefficient	P-value
Constante	5335.339	0.4408
Inv	6.99 ^E -7	0.0000
R2	0.9538	
DW	2.2827	
F-Statistic	206.8354	0.0000
Observation	12	

Il semble que ce modèle est représentatif en termes de signification de la variable investissement par contre la constante ne l'est pas. D'autre part, le test de DW indique l'absence de problème de l'autocorrélation ainsi que la forme fonctionnelle qui semble adéquate. En terme économique, malgré la signification statistique de la variable indépendante investissement, le modèle souffre de la faiblesse de son coefficient qui reflète l'absence d'études préalable pour évaluer la rentabilité en matière de création d'emploi.

d. Régression multiple pour la création d'emplois :

Les résultats sont décrits ci-dessous, nous avons écarté la variable de la rentabilité car elle est insignifiante.

(*) CCPE c'est le coût de création d'un poste d'emploi

Table		
	Coefficient	P-value
Constante	75974.36	0.0007
Inv	7.39 ^E -7	0.0000
Cout	-0.06090	0.0010
R2	0.9870	
DW	1.824565	
F-Statistic	342.6462	0.0000
Observation	12	

Le modèle actuel semble intéressant malgré la faiblesse de l'effet de l'investissement sur la création d'emploi déjà mentionné plus haut.

En absence des normes qui régit ce phénomène, nous avons comparé ces chiffres de l'ANSEJ ¹⁶ avec ceux des deux dispositifs à savoir la CNAC¹⁷ et l'ANGEM.¹⁸

¹⁶Document BNA : Circulaire N°1746 du 02/12/1997 « Nouveau dispositif de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ »

¹⁷ Document BNA : Circulaire N°1987 du 05/05/2011 « dispositif de soutien à la création d'activité par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans, CNAC »

¹⁸ Document BNA : Circulaire N°2052 du 01/10/2013 « dispositif Micro crédit-ANGEM »

	Nombre projet	Nombre d'emplois	Montant investissement Milliards DA	Coût d 1 emploi MDA
ANSEJ	372.586	888.069	1.178	1,31
CNAC	138.716	288.721	449.796	1,55
ANGEM	785.317	1.177.976	48.789	0,041

¹⁹Source : bulletin d'information statistique N°30

Nous constatons que le dispositif l'ANSEJ est plus rentable que celui de la CNAC mais moins que celui de l'ANGEM en termes de création d'un poste d'emploi. Tandis que le cout de création d'un poste d'emploi il est moins cher que la CNAC mais sont très cher par rapport l'ANGEM, cela est dû probablement aux simples et modestes activités financés par ce dernier. Cependant, ce dispositif ANSEJ a contribué dans la création d'emploi avec un taux de 48% du total des PMI/PME durant les années 2001 à 2015 ²⁰

5. SYNTHESE :

1)- Les financements :

Le financement le plus important est alloué au centre dont Alger est en première position puis l'est avec ou Sétif est classée en première dans la région puis l'ouest dont Oran en premier et enfin le sud dont Biskra est la première.

- La création d'emploi suit le même classement mais avec une légère différence.
- En matière de cout de création d'un poste d'emploi, le cout le plus cher est au sud puis l'ouest, l'est et enfin le centre le moins couteux.

Par conséquent, on constate que les régions du nord (Ouest, Centre et Est) représentent plus de 90% des projets financés, et c'est ce qui les qualifiés pour créer 90,46% des emplois. D'après cette description, l'image du déséquilibre régional est évidente (nord-sud), car le sud souffre de la marginalisation, du manque de projets de développement et traduit par un chômage généralisé parmi ses habitants.

2)- les secteurs d'activités :

¹⁹ Bulletin d'information statistique N°30 Edition Mai 2017

²⁰ Himrane Mohamed : « El Manhel économique volume 02, numéro 01 page 292 juin 2019 »

En ce qui concerne les activités, les résultats indiquent que le service est le secteur qui bénéficie le montant le plus important en matière d'investissement puis l'agriculture en deuxième place, le transport de marchandise est classé en troisième position et en dernier l'hydraulique.

Ce constat nous renseigne sur l'orientation des projets de l'ANSEJ vers les services et aussi le la deuxième position est l'agriculture qui reste stratégique, vue la majorité des importations sont d'ordre alimentaire et que l'Algérie n'arrive pas à atteindre son autosatisfaction, l'ANSEJ peut promouvoir ce secteur.

Pour le nombre de projet crée, les résultats affichent le classement suivant, le service qui crie le nombre le plus important des projets, puis le transport de marchandise en deuxième place, l'agriculture est classée en troisième position et en dernier l'hydraulique,

En matière de création d'emploi le service est le secteur qui crie le nombre d'emploi le plus important puis l'agriculture en deuxième place, l'artisanat est classé en troisième position et en fin l'hydraulique en dernière position.

Le classement selon la rentabilité des projets créés par rapport au nombre d'emploi créés, reflète le secteur de la pêche les plus rentable. Puis l'hydraulique ainsi que l'artisanat.

3)- les régressions :

1. Les résultats des régressions réalisées plus haut démontre la relation linéaire entre le montant de l'investissement et le nombre de poste créés, cependant, les chiffres affichent un très faible taux de création pour un montant très important d'investissement, autrement dit le cout de création d'un poste d'emploi est très cher, dans le cadre de l'ANSEJ, ce qui nécessite une révision immédiate à notre sens.

4)- L'évaluation :

La comparaison de l'ANSEJ avec les deux autres dispositifs à savoir la CNAC et l'ANGEM indique que l'ANGEM est le dispositif le plus rentable en matière de création d'emploi par rapport à l'ANSEJ, cependant, ce dernier est mieux que la CNAC.

6. CONCLUSION

A travers cette étude, nous constatons que le dispositif de l'ANSEJ crie des postes d'emplois et par conséquent résorbe un taux même faible du chômage. Cependant, le cout de création d'un poste d'emploi est très élevé, ce qui nous amène à dire que la défaillance réside soit dans l'évaluation des études, soit l'absence d'un environnement propice pour l'évolution de l'entreprise, soit par l'absence des études régulières sur le marché et accorder des crédits selon ce dernier afin d'éviter la saturation de certain secteur.

Par conséquent, la mise en place des procédures d'accompagnements des porteurs de projets durant le processus de création de leurs entreprises est plus que nécessaire. La marginalisation de la région sud par rapport au nord est à remédier. En fin, les résultats de

l'ANSEJ n'ont pas atteint les objectifs tracés (20.000 entreprises par année) néanmoins, le dispositif est prometteur à notre sens dans la consolidation du tissu économique par la résorption du chômage et le développement de l'entrepreneuriat.

BIBLIOGRAPHIE

1. BOURICHE L. : « les déterminants du chômage en Algérie ; une analyse économétrique 1980-2009 », Année 2012/2013
2. ABDERAHMANE A. et Nacer D. « le chômage et la problématique à travers le programme de l'ajustement structurel économique : le cas de l'Algérie, Edition 2010
3. BELMEHDI A « le développement régional. Problématique, objectif et principe publié juillet 2012
4. HADEID M. « politique de développement régional dans les hautes plaines occidentales algériennes Mai 2009
5. ZERKAK S. ; « la question du chômage et de la promotion de l'emploi en Algérie »
6. MUSETTE M. ; « Le marché du travail et emploi en Algérie OIT : une vision nouvelle » revue de CREAD Edition 2013
7. ANSEJ « l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes »
8. ONS « office national des statistiques ».
9. Meziane Amina état des lieux de l'appui à l'entrepreneuriat en Algérie décembre 2015
10. Bulletin d'Information Statistique N°30 Edition mai 2017
11. ETF les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie année 2014
12. Himrane Mohamed : « el manhel économique volume02, numero01 page 292 juin 2019 »
13. Document BNA : Circulaire N°2052 du 01/10/2013 « dispositif Micro crédit-ANGEM »
14. Document BNA : Circulaire N°1987 du 05/05/2011 « dispositif de soutien à la création d'activité par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans, CNAC »
15. Document BNA : Circulaire N°1746 du 02/12/1997 « Nouveau dispositif de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ »